Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 079-200069755-20251219-A202534-AU

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A202534

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Affaires générales

OBJET : **Délégation de signature accordée à Madame Anne BARNABE, Cheffe de service Développement RH**

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU (Deux-Sèvres),

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-9 ;

Vu le Procès-Verbal du conseil communautaire du 16 juillet 2020 au cours duquel Monsieur Fabrice MICHELET a été élu président de la communauté de communes Mellois en Poitou ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2025 portant délégation de signature aux membres de la direction générale de la communauté de communes Mellois en Poitou ;

Vu l'organigramme des services ;

Considérant l'intérêt pour faciliter la gestion des affaires communautaires, d'accorder délégation de signature aux chef(fe)s des services opérationnels ;

ARRÊTE

Article 1 : Sous la surveillance et la responsabilité du président, délégation de signature est accordée à Madame Anne BARNABE, Cheffe de service Développement RH, en toutes circonstances dans son domaine d'intervention pour la signature des :

- Commande publique :

  - Bons d'engagement et pièces contractuelles (devis, conventions) relatives à l'achat de formation de moins de 3 000 €.

- Documents administratifs :

  - Courriers ayant un simple caractère informatif et ne faisant pas grief,
  - Ordres de missions, congés et autorisations d'absence des agents du service Développement RH.

- Documents relevant des ressources humaines :

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 079-200069755-20251219-A202534-AU

- Conventions de stage signées avec les organismes de formation ou établissements d'enseignement,
- Conventions de stage d'immersion avec d'autres collectivités,
- Attestations de formation,
- Documents administratifs liés à la gestion des formations,
- Courriers de réponse aux candidatures pour les offres d'emploi de la communauté de communes.

Article 2 : Le délégant exerce sa compétence concurremment avec les délégués.

Article 3 : Monsieur le directeur général des services de la communauté de communes Mellois en Poitou est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis en Préfecture du département des Deux Sèvres, publié en ligne et notifié à l'intéressée.

Article 4 : Ampliation adressée au :

- Mme la trésorière,
- M. le préfet.

Fait à Melle.

Le président,

Fabrice MICHELET
Président
21 déc. 2025

Fabrice MICHELET

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le .....
Signature :